



RAPPORT ANNUEL

FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

2015-2016





La mission de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) est d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

MOYENS D'ACTION

La Fondation souhaite privilégier à plus ou moins long terme les moyens d'action ci-dessous :

1

L'attribution de bourses en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Excellence du dossier académique;
- Implication sociale et parascolaire;
- Situation financière de l'étudiant.

2

L'octroi de subventions en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Projets de recherche qui, de l'avis de la Fondation, auront un impact sur l'avancement des connaissances dans le domaine de la comptabilité ou les domaines connexes. Les résultats des recherches seront diffusés par l'organisme ou la personne bénéficiaire auprès des écoles, des professionnels et du public en général;
- Publication d'ouvrages de référence en matière de comptabilité ou toute autre matière connexe. L'organisme ou la personne bénéficiaire mettra de tels ouvrages à la disposition des écoles, des professionnels et du public en général.

3

La participation ou le soutien de programmes de sensibilisation visant à intervenir auprès des jeunes, par exemple dans les écoles primaires et secondaires, en faisant des présentations dans le but de les sensibiliser à l'importance de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la poursuite des études postsecondaires et au retour aux études à la suite d'un décrochage.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dynamisme et proaction, voilà deux mots qui caractérisent bien l'exercice financier qui a été ponctué par la mise en place de plusieurs initiatives visant entre autres à mieux faire connaître les activités et les programmes de la Fondation auprès des clientèles cibles.



Collectes de fonds

Cette année, la Fondation a mis sur la force du nombre pour sa campagne de financement annuelle en invitant les quelque 38 000 membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre) à joindre le mouvement des PROS en versant un don de 50 \$, soit 0,14 \$ par jour, pour soutenir les espoirs les plus PROMetteurs de la profession. Bien que tous les CPA n'aient pas emboîté le pas, la Fondation se réjouit de l'augmentation des revenus de plus de 28 % en terme de dons versés avec le paiement de la cotisation annuelle de l'Ordre.

Outre la campagne de financement, l'équipe de la Fondation s'est activée à organiser des activités-bénéfice suscitant l'intérêt d'un nombre important de participants, d'entreprises, de cabinets et d'institutions financières. Les trois activités combinées, soit un tournoi de golf et deux tirages, ont permis d'amasser près de 162 000 \$.

La Fondation a également fait appel au leadership et à la créativité des regroupements régionaux et des futurs CPA pour qu'ils organisent une activité de financement au profit de la relève. Quelques regroupements régionaux ont déjà signifié leur intérêt et devraient amorcer au cours des prochains mois l'organisation d'une activité-bénéfice. De son côté, la Fondation s'est engagée à réinvestir les sommes ainsi amassées en octroyant des bourses à des étudiants de la région des regroupements organisateurs.

Somme toute, plusieurs actions ont été initiées tout au long de l'année dans le but d'amasser des fonds supplémentaires. Que ce soit par le biais de communiqués de presse et de capsules d'information, par la publication de témoignages inspirants ou par la promotion assidue de ses activités de financement et des divers moyens de donner, la Fondation a assurément multiplié ses efforts pour être présente sur une base régulière dans les divers médias. La prochaine année permettra de poursuivre le travail amorcé auprès des CPA afin de continuer de les sensibiliser à l'importance d'investir dans leur relève et, par le fait même, de contribuer à la Fondation.



Programmes de bourses

Avec plus de 500 candidatures reçues cette année dans le cadre des programmes de bourses, on peut affirmer que la promotion faite auprès des jeunes est efficace et que les bourses de la Fondation suscitent manifestement l'engouement des diverses clientèles cibles.

Alors que certaines bourses ont été offertes pour la dernière fois, d'autres ont vu le jour au cours de l'exercice. C'est notamment le cas du nouveau Programme de bourses PFP qui a permis de récompenser 38 candidats inscrits au Programme de formation professionnelle CPA (PFP) offert dans le cadre des programmes universitaires accrédités par l'Ordre ou du programme national dispensé par l'Ordre.

C'est également au cours de l'exercice que les tout premiers prix d'excellence ont été remis aux candidats s'étant démarqués à l'Examen final commun (EFC) de septembre 2015.

Enfin, puisque le manque d'argent ne devrait jamais être un obstacle à l'atteinte de ses rêves et qu'il est important pour la Fondation de soutenir les espoirs les plus prometteurs de la profession, cette dernière a développé un programme de bourses de soutien financier qui permettra de remettre chaque année cinq bourses de 10 000 \$ aux étudiants dans le besoin et aux réfugiés syriens qui sont en voie de s'inscrire au PFP.

Gouvernance et gestion

Il va sans dire que les projets et initiatives décrits précédemment ont tenu le conseil d'administration fort occupé tout au long de l'exercice. Pourtant, d'autres éléments ont capté l'attention des membres du conseil comme, par exemple, l'élaboration d'un

nouveau programme de reconnaissance des donateurs basé sur les dons cumulatifs versés à vie aux fondations CA, CMA et CPA. Ce programme a été lancé officiellement en début d'exercice.

Le conseil a également assuré une vigie quant aux liquidités de la Fondation, aux travaux du comité de placements, et aux démarches effectuées par la permanence de l'Ordre et de la Fondation pour la mise en place de mécanismes de sécurité visant à respecter les normes PCI entourant les paiements par carte de crédit.

En fin d'exercice, le conseil s'est penché sur la rédaction d'une ligne directrice visant à définir la composition idéale du conseil d'administration afin que celui-ci soit le plus représentatif possible de la diversité des membres de l'Ordre. En ce sens, la ligne directrice a pour objectif de faciliter la relève des administrateurs en établissant des profils permettant de réunir des caractéristiques et compétences variées.

En conclusion, l'exercice 2015-2016 a donné lieu à la réalisation de projets porteurs favorisant le soutien des étudiants, la reconnaissance de l'excellence et de l'engagement et l'avancement de la profession; trois éléments au cœur même de la mission de la Fondation. Le conseil d'administration, le personnel de la Fondation et moi-même remercions tous ceux et celles qui inspirent la relève par leurs contributions.

La présidente du conseil,

Brigitte Chartier, CPA, CA

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 2015-2016

TOURNOI DE GOLF 2015



De gauche à droite : Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA, membre du conseil d'administration, Pierre Brochu, FCPA, FCA, vice-président du conseil d'administration, Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration, Guy Blanchette, FCPA, FCA, président d'honneur du tournoi de golf, Stephan Robitaille, FCPA, FCMA, membre du conseil d'administration, Marie-Josée Hamel, responsable de la Fondation, Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA, membre du conseil d'administration.

La Fondation a tenu le 14 septembre dernier, au Club de golf Saint-Raphaël de L'Île-Bizard, son tournoi de golf annuel. Encore une fois cette année, les quelque 140 participants ont manifesté leur appui à ceux et celles qui formeront la prochaine génération de comptables professionnels agréés québécois. Grâce à leur générosité, ce sont plus de 87 000 \$ qui ont été générés par cet événement.

Pour Guy Blanchette, FCPA, FCA, vice-président exécutif et chef de la direction financière des Industries Lassonde, son rôle de président d'honneur lui a permis de soutenir les jeunes qui souhaitent devenir CPA. Dans son discours, il a d'ailleurs mentionné : « Je pense qu'il est important de consacrer de notre temps afin de nous assurer que la génération d'affaires de demain puisse bénéficier de notre expérience et des ressources nécessaires pour maintenir le dynamisme économique du Québec. Je suis honoré de pouvoir contribuer à faire grandir les espoirs prometteurs d'ici, et de leur offrir la possibilité d'envisager une carrière florissante. »

UNE AUTRE
ANNÉE
COURONNÉE
DE SUCCÈS

TIRAGE SOUS LE THÈME DU VOYAGE

Il semblerait que les CPA soient passionnés de voyages, à preuve les 1 000 billets disponibles pour ce tout nouveau tirage ont été écoulés en à peine deux mois! Les trois heureux gagnants se sont mérité respectivement une carte-cadeau voyage de 6 000 \$, 3 000 \$ et 2 000 \$. Les profits de cette activité s'élèvent à près de 38 000 \$.

UNE PREMIÈRE
ÉDITION
FRACASSANTE



Mireille Colletterte, CPA, CA, gagnante du 3^e prix, en compagnie d'Anne-Marie Marois, adjointe administrative, Fondation.

L'ENGOUEMENT
SE POURSUIT

TIRAGE SOUS LE THÈME DU VIN

Bien que le nombre de billets en circulation soit passé de 750 à 1 000, le tirage sous le thème du vin a conservé sa cote de popularité auprès des habitués, mais a également attiré plusieurs nouveaux participants. Que ce soit pour leur amour du vin ou pour la bonne cause, les participants, qui ont permis à la Fondation d'amasser près de 37 000 \$ avec ce tirage, font une réelle différence dans la vie de dizaines de jeunes aspirant à devenir CPA.

Comme le veut la tradition, les gagnants ont pu bénéficier de leur prix pendant la période des Fêtes puisque le tirage a eu lieu le 15 décembre. La seule différence cette année, c'est que la Fondation a offert trois prix plutôt que deux, soit une caisse de 12 bouteilles de vin prestigieuses d'une valeur de 5 000 \$ et deux caisses de 12 bouteilles de vin haut de gamme d'une valeur respective de 2 500 \$, et ce, au grand bonheur des participants!



Daniel Desmarais, MBA, CPA, CA
Gagnant de 12 bouteilles de vin haut de gamme
d'une valeur de 2 500 \$.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE

LA FORCE DU NOMBRE



38 000 membres

X



0,14 \$ par jour

=



1 941 800 \$ en bourses

JOIGNEZ-VOUS
AU MOUVEMENT!



« PARCE QU'IL CROIT AU RÔLE ESSENTIEL DE L'ORDRE, MON CABINET M'A LIBÉRÉ D'UNE PARTIE DE MES RESPONSABILITÉS POUR ME PERMETTRE DE PRÉSIDER LE CONSEIL DE L'ORDRE. IL A AUSSI VOULU MARQUER MON PASSAGE PAR UN DON EN ARGENT AFIN DE SOUTENIR LA RELÈVE. »



Alain Dugal, FCPA, FCA
Associé de PwC Montréal
et président du Conseil
d'administration de l'Ordre

Chaque année, la Fondation a la chance de pouvoir compter sur l'appui financier d'un certain nombre de CPA, mais les besoins et les défis demeurent très grands. C'est pourquoi la Fondation a décidé en 2015-2016 de miser sur la force du nombre pour sa campagne de financement annuelle. Elle souhaitait ainsi mobiliser l'ensemble des CPA et les sensibiliser à l'importance d'investir dans l'éducation, et plus particulièrement, dans leur relève. L'objectif ultime de cette mobilisation est d'augmenter considérablement l'offre de bourses destinées aux étudiants, futurs CPA, doctorants et professeurs CPA.

Bien que tous les CPA n'aient pas emboîté le pas, la Fondation se réjouit de l'augmentation des revenus de plus de 28 % en terme de dons versés avec le paiement de la cotisation annuelle de l'Ordre.

La Fondation a bien l'intention de poursuivre ses efforts dans les mois à venir, voire de les intensifier, afin d'inciter un plus grand nombre de CPA à soutenir ceux et celles qui souhaitent marcher dans leurs pas et devenir CPA.

Un don inattendu!

En mars dernier, la Fondation a reçu à sa grande surprise un don inattendu de 10 000 \$ de PricewaterhouseCoopers (PwC). Le conseil d'administration salue ce geste de générosité et espère qu'il pourra inspirer d'autres cabinets et entreprises à faire de même. Un merci bien senti à Alain Dugal, FCPA, FCA, associé de PwC Montréal et président du Conseil d'administration de l'Ordre, qui est à l'origine de ce don.

L'IMPACT DE VOS DON

Investir dans une relève engagée

Bourses collégiales	30 000 \$	38 %
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	40 500	
Bourses Passeport Monde CPA	10 000	
Bourses PFP (2 ^e cycle universitaire et programme national)	38 000	
Bourses de 2 ^e cycle universitaire - Ajustement*	(1 000)	

Encourager l'excellence

Prix Fernand-Cloutier (cheminement CPA, CMA)	12 000 \$	13 %
Prix - Lauréats de l'Évaluation uniforme (cheminement CPA, CA)	4 500	
Prix - Lauréats de l'Examen final commun	24 000	

Contribuer à l'avancement de la profession

Bourses doctorales - 1 ^{er} versement	60 000 \$	49 %
Bourses doctorales - 2 ^e versement	60 000	
Aide à la recherche et à la publication	10 000	
Chaire de recherche	20 000	

Total	308 000 \$	100 %
--------------	-------------------	--------------

*L'ajustement est dû au remboursement d'une bourse en raison du non-respect de certaines conditions rattachées à celle-ci.

BOURSES, PRIX ET SUBVENTIONS

Contribuer à
l'avancement de
la profession
150 000 \$



Investir dans une
relève engagée
117 500 \$

Encourager
l'excellence
40 500 \$

LAURÉATS DES PRIX ET DES BOURSES

INVESTIR DANS UNE RELÈVE ENGAGÉE

Bourses collégiales

Soutenir des étudiants aux études collégiales qui ont un intérêt marqué pour la profession de CPA et qui se démarquent par leurs résultats scolaires et leurs implications sociales.

Bourses de 1^{er} cycle universitaire

Reconnaître l'excellence académique et l'implication sociale des étudiants inscrits au programme de baccalauréat en comptabilité reconnu par l'Ordre.

Bourses Passeport Monde CPA

Promouvoir l'ouverture sur le monde auprès des étudiants de 1^{er} cycle universitaire désireux de parfaire leurs connaissances à l'étranger par le biais d'un stage d'études dans une université située à l'extérieur du Canada.

Bourses PFP

Encourager les étudiants qui poursuivent le Programme de formation professionnelle de l'Ordre à s'impliquer socialement tout en maintenant de bons résultats scolaires.

Bourses collégiales



De gauche à droite : Jean-François Vernier, CPA, CMA, président du Regroupement des CPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laury Lapointe, du Collège d'Alma, récipiendaire d'une bourse collégiale de 750 \$, et Nicholas Tremblay, CPA, CGA, vice-président du Regroupement des CPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Bourses de 1^{er} cycle universitaire



Photo : Université du Québec en Outaouais
De gauche à droite : Blandine Couillard, Marie-Michelle Bisson, Alex Lacroix, Valérie Tanguay et Marilou Cloutier, récipiendaires d'une bourse de 1^{er} ou de 2^e cycle universitaire, en compagnie de Mélanie Cabana, CPA, CA, présidente du Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Bourses Passeport Monde CPA



De gauche à droite : Francine Turmel, CPA, CA, doyenne de l'Université Bishop's, Christos Lembessis, récipiendaire d'une bourse Passeport Monde CPA de 2 000 \$, Laurent Robert, CPA, CA, conseiller, Recrutement de la relève - Université, Ordre des CPA du Québec, Robert Palmer, responsable du département, et Nathalie Hivert, CPA, CA, responsable de la concentration en comptabilité, tous deux de l'Université Bishop's.

Bourses PFP



Photo : Jean-Luc Théberge
Nancy Michaud, CPA, CA, professeure en sciences comptables à l'UQAR (au centre) remet une bourse PFP de 2 000 \$ à Édith Bélanger et Olivier Côté.

LAURÉATS DES PRIX ET DES BOURSES

ENCOURAGER L'EXCELLENCE

Prix aux lauréats des examens

Mettre en valeur les candidats à la profession de CPA qui se distinguent par leur performance exceptionnelle aux examens professionnels.

Examen final commun (EFC)

Les 16 étudiants du Québec, qui se sont classés au Tableau d'honneur canadien à l'Examen final commun de septembre 2015, ont reçu une bourse de 1 500 \$ lors du cocktail de la Fondation tenu dans le cadre de la Remise des permis de l'Ordre le 12 mars dernier au Palais des congrès de Montréal.



De gauche à droite : Alain Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil d'administration de l'Ordre, Audrey Brisson, Annie Thériault, Justine Whissell, Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration de la Fondation, Jessyca Ouellet-Girard, Véronique Drouin Hamel, Mathieu Isabelle, médaillé d'or pour avoir obtenu le meilleur résultat au Québec à l'EFC et Alain Côté, FCPA, FCA, président du conseil d'administration de CPA Canada. Sont absents de la photo : Emilie Bélanger, Sophie Breau et Benoit Brunet.



De gauche à droite : Alain Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil d'administration de l'Ordre, Alexandra Marois-Roy, Christopher De Santis, Jessica Sévigny, Andrée-Anne Quimper, Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration de la Fondation, Melissa Marginson, Lauren Prorok, Simon Jodoin et Alain Côté, FCPA, FCA, président du conseil d'administration de CPA Canada.

CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA PROFESSION

Aide à la recherche et à la publication

Stimuler la recherche de pointe en sciences comptables au Québec, avec un souci particulier d'aider la relève professorale québécoise à s'établir en recherche.

Bourses doctorales

Soutenir des CPA aux études doctorales et assurer une relève professorale CPA pour enseigner à la relève.



Photo : Sylvie Trépanier
Justine Brossard, CPA, CA, étudiante à HEC Montréal, récipiendaire d'une bourse doctorale de 20 000 \$, et Laurent Robert, CPA, CA, conseiller, Recrutement de la relève - Université, Ordre des CPA du Québec.

Les récipiendaires, Jean-François Henri, Ph. D., FCPA, FCMA, et Marc Journeault, Ph. D., CPA, CMA, de FSA ULaval se sont mérité une bourse de 10 000 \$ pour leur projet de recherche *Le contrôle de gestion dans un contexte de développement durable*.



« CETTE BOURSE REPRÉSENTE CERTES UN ALLÈGEMENT DU FARDEAU FINANCIER, MAIS ÉGALEMENT UNE SOURCE DE RECONNAISSANCE INESTIMABLE. CONSCIENTE DE L'IMPACT POSITIF QU'A CETTE BOURSE SUR MES ÉTUDES, JE ME JOINDRAI À MES COLLÈGUES CPA, LE MOMENT VENU, POUR AIDER D'AUTRES CPA ET FUTURS CPA À ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS. »

Janie Bérubé, MBA, CPA, CA | FSA ULaval | Bourse doctorale

[Voir la liste complète des boursiers \[+\]](#)

DONS INDIVIDUELS

Cercle des Philanthropes

Émérites (25 000 \$ et plus)

Roch Leblanc, FCPA, FCA
Louiselle Paquin, FCPA, FCMA
François Renaud, FCPA, FCMA



Bienfaiteurs (10 000 \$ à 24 999 \$)

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA

Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA
Jacques Lévesque, FCPA, FCMA
Daniel McMahon, FCPA, FCA
Rolland G. Morier, FCPA, FCMA

Alain Paris, FCPA, FCA
Richard J. Renaud, FCPA, FCA
Feu Roland Robert

Partenaires (5 000 \$ à 9 999 \$)

Donateur anonyme
Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA
Germain Benoit, CPA, CA
Guy Breton, FCPA, FCA
Ron Calderoni, CPA, CA
Luc Chaput
Jacques Côté, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, FCA
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA

Richard Désy, FCPA, FCMA
Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA
Francine Fontaine, FCPA, FCMA
Claude Gauvin, FCPA, FCA
Michel Hébert, FCPA, FCA
Eric Laflamme
Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Jacques Levesque, FCPA, FCA
François Ménard, FCPA, FCMA

Yves Pelletier, FCPA, FCMA
Sylvie Raymond, FCPA, FCA
Serge Rioux, FCPA, FCMA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Patrice Simard, FCPA, FCA
Michel Verreault, FCPA, FCMA
Luc Villeneuve, FCPA, FCA

Compagnons (1 000 \$ à 4 999 \$)

27 donateurs anonymes
Joanne Aldersebaes, CPA, CA
Serge Archambault, CPA, CA
Murielle Arsenaault, FCPA, FCA
Michel Auclair
François Auger, CPA, CA
Jacques Authier, CPA, CA
Albert Baker, FCPA, FCA
Michel Bayouk
Maryse Beaudin, FCPA, FCMA
Michel Beauséjour, FCPA, FCA
Galal Behna, CPA, CA

Marc Bélanger, FCPA, FCMA
Michel Bélanger, FCPA, FCA
Robert Bélanger, CPA, CA
Jean Belhumeur, FCPA, FCMA
Pierre Belhumeur, CPA, CA
André Bellefeuille
Michel Bergeron, CPA, CA
Michel C. Bilodeau, FCPA, FCMA
Luc Blanchard, FCPA, FCA
Laurent-A. Bleau, FCPA, FCMA
Denis Boivin, FCPA, FCA
François Bolduc, CPA, CA

Jean-François Bonneau, CPA, CA
Gilles Boudreau, CPA, CA
Sylvain Boucher, CPA, CA
Eric Alexander Bower, CPA, CA
Serge Boyer, CPA, CA
Pierre G. Brodeur, CPA, CA
Jean Marie Bujold, FCPA, FCA
Gilles Busque, CPA, CA
Feu Dudley George Butterfield
Gérard Caron, FCPA, FCA
Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA
Pierre Carrier, FCPA, FCMA

René Carrière
Jean-Martin Castonguay, CPA, CA
Gérard Chalifoux, CPA, CA
Claude Charest, CPA, CA
Brigitte Chartier, CPA, CA
James Cherry, FCPA, FCA
Robert Chevrier, CPA, CA
Pierre Clapood, CPA, CA
John Edward Cleghorn, FCPA, FCA
Lynda Coache, FCPA, FCA
Lionel Corriveau, CPA, CA
Normand Cote, CPA, CA
Alain Côté, FCPA, FCA
Mario Côté, FCPA, FCA
Joanne Couture, FCPA, FCMA
Raymond Couture
Feu Réal A. Couture
Daniel Cyr, CPA, CA
Andrew Dalglish, CPA, CA
Marcel Daoust, FCPA, FCA
Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA
Sylvio De Rose, FCPA, FCA
René Delisle, CPA, CA
Robert Demers, FCPA, FCMA
Daniel Denault, FCPA, FCA
Dominique Derome, FCPA, FCMA
Jean-Claude Deschambault, CPA, CA
Bruno Des Rosiers, CPA, CMA
Jean-Pierre Desrosiers, FCPA, FCA
Frank Di Tomaso, FCPA, FCA
André Dion, FCPA, FCA
Guy D'Orsonnens, FCPA, FCA
Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA
Yvan Duchesne
James Alistair Duff, FCPA, FCA
Alain Dugal, FCPA, FCA
Jean-Paul Duguay, FCPA, FCA
Manon Durivage, FCPA, FCA
Jean-Guy Faucher, CPA, CA
Jean-Guy Fillion, FCPA, FCMA
Jacques Foisy, CPA, CA
Jean Fontaine, CPA, CA
François Forest, CPA, CA
Patrice Forget, CPA, CA
Jean Fortier, CPA, CA
Bernard Fortin, FCPA, FCMA
Steve Fortin, CPA, CA
Lise Fréchette
Meer Friedman, CPA, CA
Philip Friedman, FCPA, FCA, CA-EJC
Mortimer S. Fruchter, CPA, CA
Claude Gagnon, CPA, CA
Feu Claude Gagnon
Louise Gagnon, CPA, CA
Mario Gamelin, FCPA, FCMA
François Gariépy, CPA, CA
René Garneau, FCPA, FCMA
Richard Garneau, CPA, CA
Philippe Gauthier, CPA, CA
Pierre Gauvreau, FCPA, FCA

Gilles Gingras, CPA, CA
Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA
Russell Goodman, FCPA, FCA
Maurice Gosselin, FCPA, FCA
Michel Gourdeau, CPA, CA
Johanne Grégoire, CPA, CA
Yves Grou, CPA, CA
Roger Guimont, CPA, CA
Feu Ghislain Hawey
Georges Henri Hotte, FCPA, FCA
Sylvain Houle, FCPA, FCMA
André Hurtubise, FCPA, FCA
Giovanni Iadeluca, CPA, CA
Paul Ivanier, CPA, CA
Laurent Joly, CPA, CA
Harnam Kakkar, FCPA, FCMA
Paul Kamateros, CPA, CA
Morton Aaron Katz, FCPA, FCA
Manon La Lancette, CPA, CA
Marcel Labelle, CPA, CA
Luc Lacasse, CPA, CA
Martin Lacasse, FCPA, FCA
Yvon Lafontaine, FCPA, FCA
David Howard Laidley, FCPA, FCA
Sattar Lairy, CPA, CA
Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
Henri Lalonde, CPA, CA
Martin Lamontagne, FCPA, FCMA
Jean-Guy Lanctot, FCPA, FCA
Suzanne Landry, FCPA, FCA
Claire Laplante, CPA, CA
Danielle Laramée, FCPA, FCA
Guy Larivée, CPA, CA
Claude Laurin, FCPA, FCMA
François Leblanc, CPA, CA
Pierre Leblanc, CPA, CA
Pierre Leduc, CPA, CA
Ronald Leduc, CPA, CA
Feu Gérard Legendre
Feu Peter S. Leggat
Réjean Lemieux, CPA, CMA
André Lepage, FCPA, FCA, CA-EJC
Monique Leroux, FCPA, FCA
André Lesage, FCPA, FCA
Eddie Leschiutta, FCPA, FCA
Laurence Létourneau
Richard Létourneau, CPA, CA
Feu Joseph Leznoff
Gérard Lortie, CPA, CA
Michel Magnan, FCPA, FCA
Gilles Malette, CPA, CA
Serge Mallette, CPA, CA
Rémi Marcoux, FCPA, FCA
Marc-Edouard Martel, FCPA, FCA
Diane Messier, FCPA, FCA
Michel Milot, FCPA, FCMA
Kerim Mitri
Vincent Monet, CPA, CA
Caterina Monticciolo, CPA, CA
Raymond Morcel, FCPA, FCA

Manon Morin, CPA, CA
Suzanne Morin, FCPA, FCA
Joseph Mueller, CPA, CA
Lim S Nguonly, CPA, CA
Gilles Noël, FCPA, FCMA
Paul Noisieux, FCPA, FCA
Johanne Papineau, CPA, CA
Monique Papineau, CPA, CA
Feu Marc Paradis
Richard Patte, CPA, CA
Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA
Daniel Pepin, CPA, CA
Andrée Perreault, FCPA, FCMA
David Gordon Perrigard, CPA, CA
Michel-M. Philippon, FCPA, FCMA
Lyne Plourde, CPA, CA
Gilles Poirier
Feu Charles Albert Poissant
Léo Provencher, FCPA, FCA
Serge Rémillard, FCPA, FCMA
Roxanne Rinfret-Awad, CPA, CA
Feu Howard Berling Ripstein
Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
Pierre Robitaille, FCPA, FCA
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Feu John Gerald E. Rosevear
André Roy, CPA, CA
André G. Roy, CPA, CA
Feu Jean Roy
Michael Samotis, CPA, CA
Éric Sara, CPA, CMA
Guylaine Saucier, FCPA, FCA
Guy Roland Savard, FCPA, FCA
Robert Simioni
Ronald Singer, FCPA, FCA
Teresa Spadorcia, CPA, CA
Réal Sureau, FCPA, FCA
Steven Terry Tabac, CPA, CA
Michel Thérout, FCPA, FCA
Daniel Toledano, CPA, CA
Réginald Tremblay, CPA, CA
Sylvain Trudel, FCPA, FCA
Gilles Turcotte, CPA, CA
Odile Vachon, CPA, CA
Jean-Pierre Vasseur, CPA, CA
Gerald John Wareham, FCPA, FCA
Daniel Williams, CPA, CA
Richard Wilson, CPA, CA
Tommaso Zacchia, CPA, CA
Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA

DONS INSTITUTIONNELS

Cercle des Philanthropes

Émélite (50 000 \$ et plus)



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Bienfaiteurs (25 000 \$ à 49 999 \$)

Air Canada
Banque Nationale
Banque Scotia
Bell Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
Cascades

CGI
iA Groupe financier
Intact Assurance
Pratt & Whitney Canada
Saputo
Weston Foods

Partenaires (10 000 \$ à 24 999 \$)

Agropur coopérative
Aon
CAE
Igloo Cellulose
Industries Lassonde
IT International Telecom
Kraft Canada
PwC

Raymond Chabot Grant Thornton
Regroupement des CPA de la Mauricie -
Centre-du-Québec
Regroupement des CPA de la Montérégie
Regroupement des CPA de Montréal
TransForce
Ubisoft Divertissements

Compagnons (2 000 \$ à 9 999 \$)

BCBGMAXAZRIAGROUP
Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
Danone
Deloitte
Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet
For-Net Montréal
Fournier International
Fournitures funéraires Victoriaville
Fujitsu
Gaudreau Environnement
Groupe Boutin
Groupe Laurier
Horwath Leebosh Appel
Humania Assurance
IBM Canada
Infolaser
La ligue de balle-molle des CPA

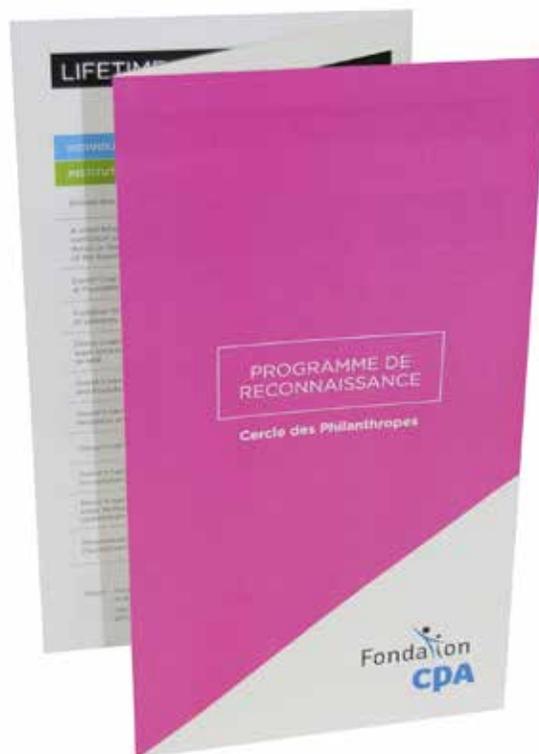
La Maison Bleau
Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés
Les Investissements Antandamy
Mallette
Métro
Micanan
Normandin Beaudry
Portes Standard
Pretech
PSB Boisjoli
Quincaillerie Richelieu
RBC
Regroupement des CPA de l'Est du Québec
Regroupement des CPA de Québec
Regroupement des CPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ruby Stein Wagner

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation reçoit le soutien de nombreux donateurs, tant individuels qu'institutionnels.

Le nouveau programme de reconnaissance de la Fondation vise à souligner les dons cumulatifs versés à vie par les donateurs. Toutes les contributions, autres que les inscriptions et commandites liées aux activités de financement, faites aux anciennes fondations CA et CMA, de même qu'à la Fondation des CPA, sont prises en compte aux fins du programme de reconnaissance. Dans le cadre de ce programme, la Fondation souhaite témoigner sa gratitude aux donateurs qui, par leur générosité, soutiennent une relève PROMetteuse et influencent par le fait même l'avenir de la profession.

Au nom de la relève CPA, la Fondation remercie chacun des donateurs dont la contribution permet d'augmenter l'offre de bourses aux étudiants.



[Voir le programme de reconnaissance \[+\]](#)



« VOTRE APPUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE! EN TANT QUE PÈRE DE TROIS ENFANTS, ME CONSACRER PLEINEMENT À MES ÉTUDES ET À MA FAMILLE RELEVAIT DU RÊVE. POURTANT, GRÂCE NOTAMMENT À UNE BOURSE DE LA FONDATION, JE SERAI EN MESURE DE PRENDRE UNE PAUSE PROFESSIONNELLE AFIN D'ENTREPRENDRE À TEMPS PLEIN UN DESS EN COMPTABILITÉ. MERCI DE TOUT CŒUR DE VOTRE SOUTIEN! »

Sébastien Lord | ESG UQAM | Bourse de 1^{er} cycle universitaire

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Dans le contexte persistant de taux d'intérêt anémique, la Fondation a modifié sa stratégie d'investissement en ce qui a trait à ses excédents de liquidités. À ce titre, une approche différente est déployée entre les **fonds à court terme** qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année et les **fonds à moyen et long termes** qui visent une croissance du capital à long terme – avec un profil modéré.

Au cours de notre premier exercice financier avec cette nouvelle stratégie d'investissement, le rendement des intérêts et dividendes a été au rendez-vous avec 3,2 %, mais il en a été autrement pour la croissance du capital, cette situation étant essentiellement attribuable à une grande volatilité des marchés. Toutefois, comme notre horizon de placement est à long terme, nous avons bon espoir que la diminution de la juste valeur des placements sera dans l'ensemble résorbée au cours des prochaines années.





ÉTATS FINANCIERS

FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

Exercice clos
le 31 mars 2016

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 30 mai 2016

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110167

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actif	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	240 036	773 830
Placements (note 3)	9 344	250 000
Débiteurs (note 4)	22 542	146 415
Charges payées d'avance	1 759	4 019
	<u>273 681</u>	<u>1 174 264</u>
Placements (note 3)	1 059 288	-
Actifs incorporels amortissables (note 5)	860	1 228
	<u>1 333 829</u>	<u>1 175 492</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs	11 830	7 614
Revenus reportés (note 6)	16 550	-
	<u>28 380</u>	<u>7 614</u>
Engagements (note 7)		
Actif net		
Non affecté	1 305 449	1 167 878
	<u>1 333 829</u>	<u>1 175 492</u>

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

La présidente du conseil,



Brigitte Chartier, CPA, CA

La secrétaire-trésorière de la Fondation,



Marië-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Solde au début	1 167 878	953 646
Excédent des produits par rapport aux charges	137 571	214 232
Solde à la fin	<u>1 305 449</u>	<u>1 167 878</u>

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	251 814	278 726
Dons institutionnels	24 525	88 985
Dons - Ordre des CPA du Québec	78 500	64 028
Activité - Tournoi de golf	128 977	142 860
Activité - Tirage vin	46 650	37 500
Activité - Vins et fromages	-	43 345
Activité - Tirage voyage	50 000	-
	<u>580 466</u>	<u>655 444</u>
Charges		
Frais d'organisation - Tournoi de golf	41 852	38 766
Frais d'organisation - Tirage vin	9 925	8 730
Frais d'organisation - Vins et fromages	-	14 329
Frais d'organisation - Tirage voyage	12 353	-
Fournitures et frais divers	14 782	16 536
Honoraires professionnels - Placements	8 370	-
Honoraires professionnels	18 992	19 418
Frais administratifs	3 153	3 240
Frais de déplacement	-	296
Frais bancaires	2 919	2 240
Amortissement des actifs incorporels	368	526
	<u>112 714</u>	<u>104 081</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant bourses, subventions et revenus de placements	467 752	551 363
Bourses et subventions (note 8)	(308 000)	(341 500)
Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur (note 9)	(22 415)	-
Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement (note 9)	234	4 369
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>137 571</u>	<u>214 232</u>

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	137 571	214 232
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	368	526
Revenus de placements réinvestis	(33 410)	-
Pertes sur cession de placements	1 053	-
Pertes non réalisées sur placements	54 772	-
	<u>160 354</u>	<u>214 758</u>
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement	146 899	(9 550)
	<u>307 253</u>	<u>205 208</u>
Activités d'investissement		
Produit de cession de placements	258 953	-
Acquisition de placements	(1 100 000)	-
	<u>(841 047)</u>	<u>-</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(533 794)	205 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	773 830	568 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	240 036	773 830
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	240 036	683 808
Encaisse - épargne - placements, 1 %	-	90 022
	<u>240 036</u>	<u>773 830</u>

Voir les notes complémentaires

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

1

Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation est née de la fusion de la Fondation des comptables agréés du Québec (Fondation des CA du Québec) et de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (Fondation de l'Ordre des CMA du Québec). Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2

Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été dressés selon les *Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements autres qu'en trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont été désignés à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

3 Placements

	2016	2015
	Valeur marchande	
	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 344	250 000
À long terme		
Titres canadiens		
Obligations gouvernementales (2,45 %, échéance en 2019)	38 190	-
Fonds indiciaires à revenus fixes (durée moyenne de 6,5 ans)	387 757	-
Parts de fiducie	19 882	-
Unité de société en commandite	23 445	-
Actions privilégiées	24 294	-
Actions ordinaires	241 458	-
	735 026	-
Titres américains et internationaux		
Unité de société en commandite	15 416	-
Actions ordinaires	153 201	-
Fonds indiciaires en actions	155 645	-
	324 262	-
	1 068 632	250 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

4 Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Dons à recevoir (note 10)	16 190	139 587
Taxes de vente à recevoir	6 352	5 158
Intérêts à recevoir	-	1 670
	<u>22 542</u>	<u>146 415</u>

5 Actifs incorporels amortissables

			2016	2015
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	<u>8 803</u>	<u>7 943</u>	<u>860</u>	<u>1 228</u>

6 Revenus reportés

	2016	2015
	\$	\$
Activité - Tirage voyage	<u>16 550</u>	<u>-</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

7 Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses PFP - Programme universitaire de 2^e cycle et les bourses PFP - Programme national sont payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 1 000 \$ sous preuve de réussite de l'Examen final commun (EFC).

Au 31 mars 2016, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

	Nombre de boursiers	Total en \$
Bourses doctorales (2 ^e versement)	6	60 000
Bourses PFP (2 ^e versement)	38	38 000
Total	44	98 000

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie d'un montant de 11 000 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

8 Bourses et subventions

	2016	2015
	\$	\$
	Total des bourses et subventions	Total des bourses et subventions
Bourses collégiales	30 000	26 000
Bourses universitaires - 1 ^{er} cycle	40 500	110 500
Bourses Passeport Monde CPA	10 000	10 000
Bourses universitaires - 2 ^e cycle	37 000	(3 000)
Bourses - Place aux jeunes en région	-	38 000
Bourses - Lauréats des examens	40 500	20 000
Bourses doctorales	120 000	95 000
Aide à la recherche et à la publication	10 000	10 000
Chaire de recherche	20 000	20 000
Concours - Entrepreneuriat	-	15 000
	<u>308 000</u>	<u>341 500</u>

9 Revenus de placements

	2016	2015
	\$	\$
Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement	<u>234</u>	<u>4 639</u>
Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur		
Intérêts	2 666	-
Revenus de dividendes	30 744	-
Pertes sur cession de placements	(1 053)	-
Variation de la juste valeur des placements	(54 772)	-
	<u>(22 415)</u>	<u>-</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

10 Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA est constitué en vertu de la *Loi sur les comptables professionnels agréés du Québec* sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 mai 2012. Sa fonction principale est d'assurer la protection du public.

Au cours de l'exercice, l'Ordre des CPA a effectué des dons à la Fondation pour un total de 78 500 \$ (64 028 \$ en 2015) comprenant un montant de 20 000 \$ destiné à une chaire de recherche afin de respecter l'engagement de l'Ordre des CPA. De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 16 190 \$ (139 587 \$ en 2015) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2016. Un montant de 5 623 \$ payable à l'Ordre des CPA est inclus dans les créditeurs au 31 mars 2016.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

11 Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La Fondation a modifié sa stratégie d'investissement et, pour cette raison, elle s'est dotée d'une politique de placements définissant les règles d'application pour la gestion des excédents de liquidité.

La politique de placements se réfère à deux types de fonds :

- Fonds à court terme, dont le seul objectif est la sécurité du capital investi et la liquidité de ses placements, tout en s'assurant de profiter d'un rendement raisonnable sur ses fonds qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année;
- Fonds à moyen et long termes, dont l'objectif est de maximiser le rendement du portefeuille tout en maintenant un risque modéré qui vise un accroissement du capital à long terme - avec un profil équilibré.

Adoptée par le conseil d'administration le 14 janvier 2015, cette politique est revue périodiquement à la suite des évaluations semestrielles de rendement avec les conseillers en gestion discrétionnaire de portefeuille. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses créditeurs et du délai éventuel de réalisation de la juste valeur de ses placements.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Risque de marché

La Fondation est exposée au risque de marché découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments financiers attribuables aux variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations du taux de change.

La Fondation investit une partie de son portefeuille dans des titres de capitaux propres étrangers et dans un fonds commun de placement qui investit dans de tels titres. Par conséquent, la Fondation est exposée au risque de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont peu exposés au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme. Donc, ce risque n'a pas d'incidence significative.

En ce qui a trait aux placements en obligations et aux fonds indiciels à revenus fixes, la Fondation gère le risque de taux d'intérêt en limitant la pondération de ce type de placement par rapport au portefeuille global.

Risque de prix autre

Un risque de prix autre est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des prix du marché autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Fondation est exposée au risque de prix autre du fait qu'elle détient des parts d'un fonds à revenu fixe et des parts de fiducie. La politique de placements de la Fondation limite le risque de prix autre par ses investissements diversifiés (répartition de l'actif entre des titres à taux fixe et variable selon une fourchette) et par son évaluation annuelle du rendement du portefeuille.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières.

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur les placements et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif aux placements est réduit puisque la Fondation s'est dotée d'une politique de placements qui comporte plusieurs mesures visant à atténuer ce type de risque tel que restreindre les titres admissibles auprès d'émetteurs ayant des cotes de crédit respectant les niveaux fixés pour les différents types de placements et proscrire certains types d'investissements tels les dérivés et les papiers commerciaux. Le risque de crédit relatif aux débiteurs est faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente du conseil

Brigitte Chartier, CPA, CA
Associée en Certification et Services-conseils
Deloitte



Vice-président du conseil

Pierre Brochu, FCPA, FCA
Associé, Finance, Télécom & TI
Avistra International



Administrateurs

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Premier vice-président
Ordre des comptables professionnels
agrés du Québec



Roch Leblanc, FCPA, FCA
Administrateur de sociétés



Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Administrateur de sociétés



Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Professeur adjoint
École de comptabilité
FSA ULaval



Régnald Vigneault, FCPA, FCGA
Trésorier
Société de bienfaisance Marie-Soleil
et Jonathan

PERSONNEL DE LA FONDATION



Marie-Josée Hamel
responsable de
la Fondation et
secrétaire-trésorière



Anne-Marie Marois,
adjointe
administrative

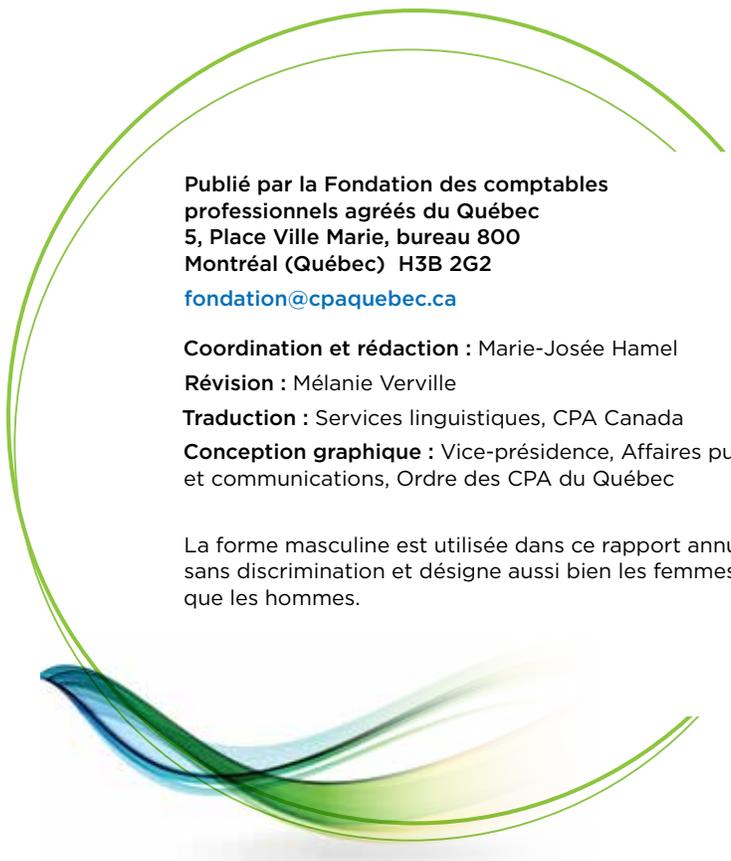
COMITÉS

Comité de placement

Marie-Josée Hamel
Roch Leblanc, FCPA, FCA
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Régnald Vigneault, FCPA, FCGA

Comités d'attribution des bourses

Jean-François Ayotte-Rivard, CPA, CA
Marc-Antoine Blanchard, CPA, CA
Marie-Eve Bouchard Lagrange, CPA, CA
Brigitte Chartier, CPA, CA
Manon Deslandes, Ph. D., CPA, CA
Gabrielle Dufour, CPA, CA
Émilie Gravel, CPA, CA
Robert Landry, CPA, CMA
Roch Leblanc, FCPA, FCA
Michel Magnan, Ph. D., FCPA, FCA
Jasmine Marcoux, MBA, CPA, CA
Hélène Racine, FCPA, FCA
Lyne Rioux, M. Sc., CPA, CA
Laurent Robert, CPA, CA
Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Régnald Vigneault, FCPA, FCGA



**Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec**
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
fondation@cpaquebec.ca

Coordination et rédaction : Marie-Josée Hamel

Révision : Mélanie Verville

Traduction : Services linguistiques, CPA Canada

Conception graphique : Vice-présidence, Affaires publiques
et communications, Ordre des CPA du Québec

La forme masculine est utilisée dans ce rapport annuel
sans discrimination et désigne aussi bien les femmes
que les hommes.